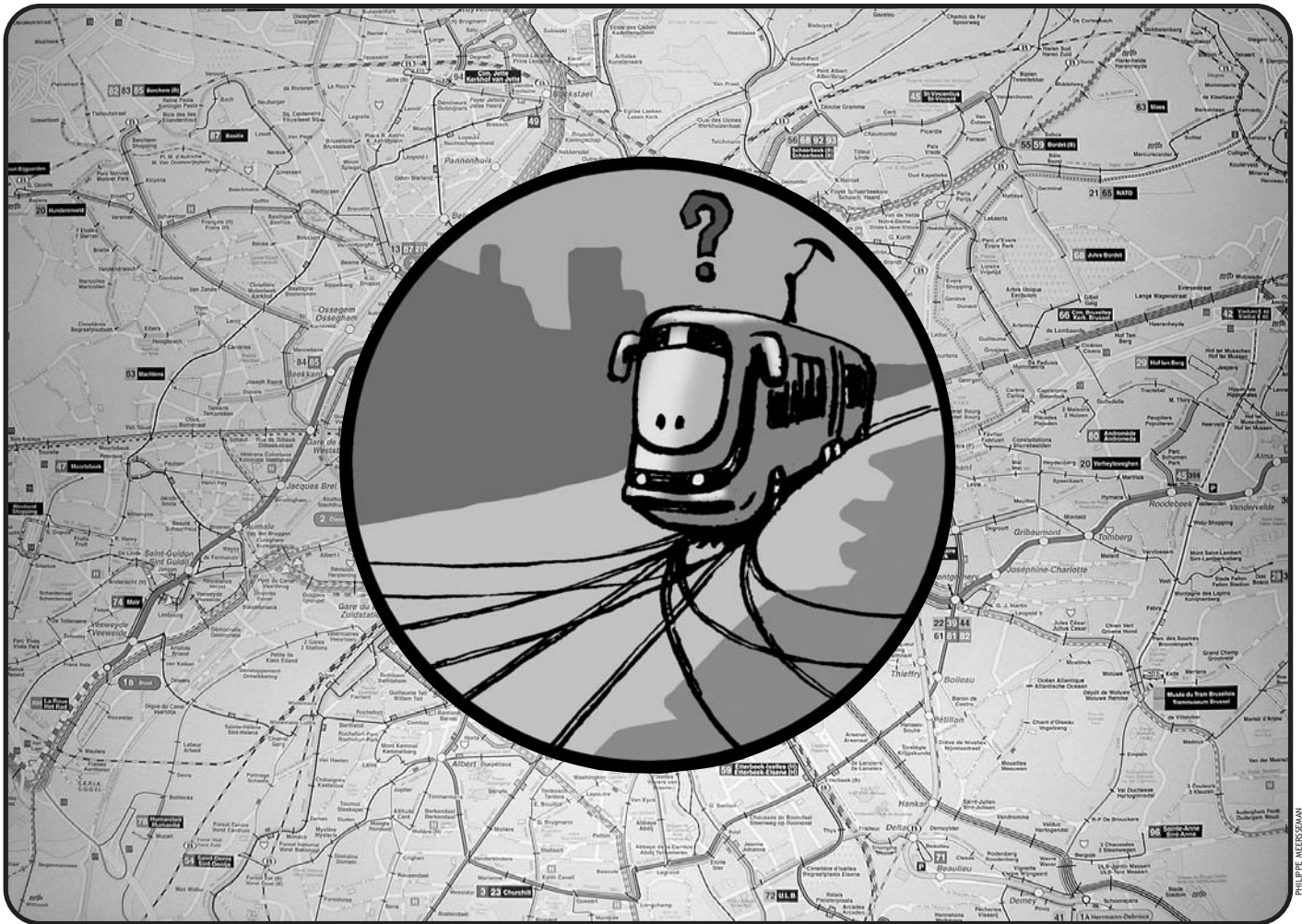


Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°139 – 24 février 2005



Horizon 2020 La STIB rêve son avenir

En septembre 2004, la STIB présentait un catalogue de propositions pour l'avenir des transports publics à Bruxelles: le projet «STIB 2020».

Près de 6 mois plus tard, le Gouvernement régional ne semble pas pressé de se prononcer sur ces différentes propositions...

Les associations présentent leur point de vue et leurs 5 priorités.

dans ce numéro

- P.5: Chlorophylle ta rue
- P.6: Centre de compostage: plus de participation, s'il vous plaît!
- P.7: Rouge-Cloître: l'enceinte avance, le reste pas
- P.8: Car-sharing: où je veux, quand je veux!
- P.9: Le RER file le bourdon aux Uclois
- P.10: Livre
Une ville et des toiles
- P.11: Agenda
- P.12: Editorial
Le piétonnier, c'est chic

@ Plus d'infos:
www.ieb.be

Suite en page 2 ➔

STIB 2020 : les priorités des associ

La STIB rêve son avenir

En présentant son catalogue d'idées «STIB 2020», la société de transports publics a lancé en pâture au public et au politique, une série de projets, allant du concret à l'utopie, du court au long terme, du local au global.

Pour résumer, les propositions du document STIB 2020 se déclinent en trois grandes catégories :

- La réalisation de travaux d'infrastructure parfois lourds (prolongement de ligne ou création de nouvelle ligne) ;
- La révision du réseau et améliorations ponctuelles visant à rehausser l'offre actuelle ;
- L'amélioration du confort, de l'accueil et des services à la clientèle.

Métro vers Uccle, tram rapide vers l'aéroport : utopie ou réalité ?

Parmi les travaux d'infrastructure, penchons-nous sur les trois projets les plus ambitieux...

TEOR

Créer une ligne de tram rapide en site propre qui traverserait le Nord de Bruxelles, d'Est en Ouest, entre l'AZ-VUB, la gare du Nord, l'Otan et l'aéroport.

ESTAIR

Constituer une rocade structurante dans l'Est de l'agglomération, en prolongeant l'infrastructure empruntée par les trams 94 jusqu'à Herrmann-Debroux puis Roodebeek.

TRIAS

Créer une nouvelle ligne de métro vers le quartier Européen, Ixelles et Vanderkindere, en vue de mieux desservir la gare du Luxembourg et le Sud de Bruxelles.

Outre ces 3 projets-phares, la STIB envisage la prolongation de plusieurs sites existants : implantation d'une ligne de tram chaussée de Ninove, prolongement du 56 vers Marius Renard, de la ligne 91 vers Ruisbroeck, création d'une desserte tram Est-Ouest dans le Pentagone...

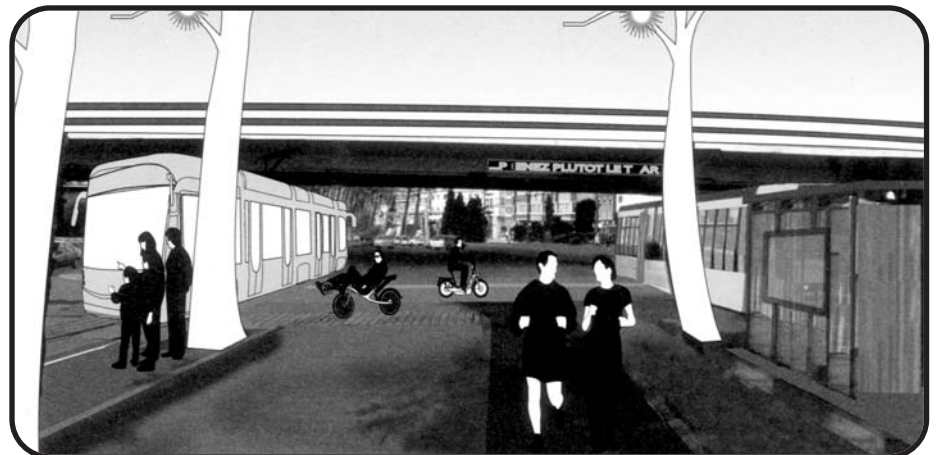
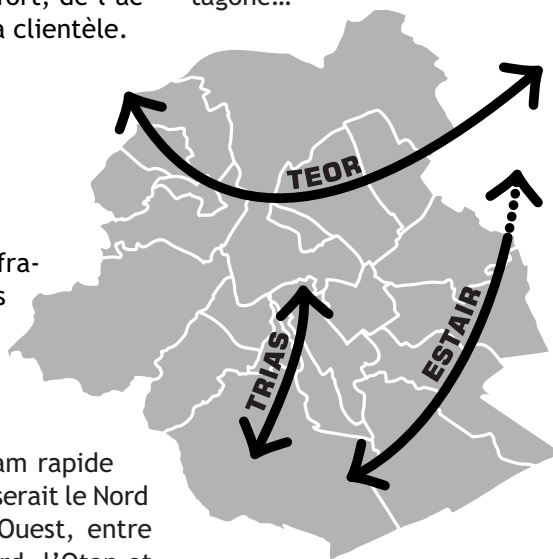


Amélioration du réseau

La STIB souligne également les priorités de son plan VICOM (amélioration de la vitesse commerciale) et souhaite renforcer les sites propres en les rendant infranchissables. Elle veut obtenir rapidement une approbation des plans trams, bus et métro, continuer à acquérir des véhicules et adapter ses dépôts aux nouveaux besoins, moderniser et sécuriser ses arrêts ainsi qu'améliorer leur intermodalité, étendre ses services à la clientèle (billetterie, certification)...

Le top 10 des zones méritant une meilleure « couverture »

- 1 UCCLE SUD
- 2 TOUR ET TAXIS
- 3 ZONE NORD-EST
Entre l'autoroute de Liège et le bd Léopold III
- 4 AXE GARE DU NORD-SCHAERBEEK
- 5 NEDER-OVER-HEEMBEEK
- 6 AZ VUB À JETTE
- 7 GARE DU LUXEMBOURG
- 8 ROCADE EST
Uccle Boitsfort-Auderghem
- 9 ROCADE OUEST
Anderlecht-Koekelberg
- 10 GARE DE BERCHEM



Prolongation du tram entre Boitsfort et Auderghem-Roodebeek.

ations

L'avis des associations ⁽¹⁾

Les associations se réjouissent qu'à l'occasion de ses 50 ans, la STIB ait mené une réflexion stratégique approfondie sur son avenir et sur celui de la mobilité à Bruxelles.

Nous souhaitons maintenant que le Gouvernement régional, seul habilité à décider *in fine* de l'orientation à donner à la politique des transports publics, se prononce sur ces projets et se dote enfin d'une vision et d'un programme d'action concerté pour augmenter considérablement la part modale des trams, bus et métros dans les déplacements à Bruxelles.

Un diagnostic intéressant à développer...

Le document « *STIB 2020* » comporte un important volet « *diagnostic de la mobilité à Bruxelles* ». Ce volet, nécessairement synthétique, est très bien étayé et permet de se faire une idée précise des enjeux et de la complexité de la problématique de la mobilité à Bruxelles.

Dans la mesure où la STIB s'appuie sur ce diagnostic pour faire ses propositions, nous estimons qu'il serait souhaitable de le compléter/affiner pour se faire une meilleure idée des actions à mener.

Nos propositions

1 Réaliser et tenir à jour un tableau de bord de l'augmentation de la **vitesse commerciale** des transports publics de surface à Bruxelles.

En effet, la cartographie de la vitesse commerciale des lignes de trams et de bus et de l'accessibilité en temps de différents quartiers permet, dans le document, de mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir, sachant que la situation ne s'est guère améliorée ces dernières années. Ce diagnostic mériterait d'être complété par un relevé des principaux points dans l'espace et dans le temps où trams et bus sont le plus souvent ralentis.

2 Mieux définir les critères permettant de lister les « **quartiers que la STIB devrait à l'avenir mieux desservir** ».

Cette liste regroupe des quartiers extrêmement divers, certains par exemple étant éloignés de quasi tout transport public, d'autres étant bien desservis mais de manière partiellement inefficace. Une explicitation des critères ayant servi à définir ces quartiers serait ici nécessaire, de même qu'un classement des quartiers selon le type de problèmes à résoudre.

3 Analyser les attentes des clients de manière segmentée plutôt que globale.

Les clients de la STIB ne forment pas un ensemble homogène aux attentes uniques. Il serait dès lors souhaitable d'analyser les attentes des clients de manière segmentée plutôt qu'uniquement globale : le prix, la sécurité ou l'offre en soirée, par exemple, peuvent être jugés importants et/ou insatisfaisants par certains et pas par d'autres ; cela ne veut pas dire pour autant que la STIB doive s'en désintéresser.

Nos 5 priorités

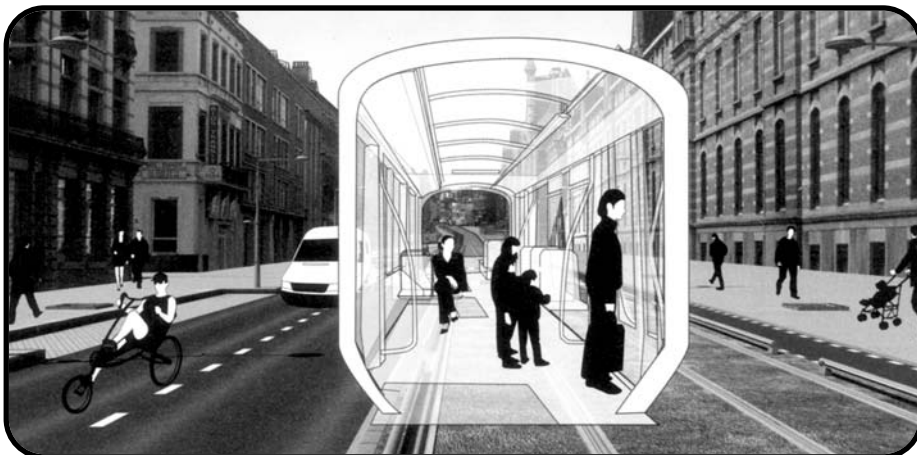
Aux dires de la STIB elle-même, le document « *STIB 2020* » imagine plusieurs futurs possibles, parfois contradictoires, pour les transports publics à Bruxelles. Parmi ces propositions, il revient à la Région de « *faire son marché* » et de définir un scénario global cohérent. Mais comment ? Les associations ont déterminé une série de priorités permettant de faire un tri parmi les différents projets proposés.

1 Améliorer prioritairement le **réseau existant** (infrastructure, fréquence) et faire sauter les points noirs du point de vue de la « **vitesse commerciale** » aujourd'hui identifiés.

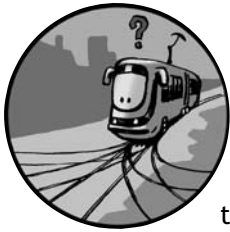
2 Préférer les alternatives de surface, qui permettent un véritable partage de l'espace public.

3 Préférer les solutions légères aux infrastructures lourdes.

Au vu de ces trois premières points, le projet TRIAS, par exemple, ne nous semble pas prioritaire ou « *désirable* » : le Quartier européen est déjà bien desservi par les transports en commun (STIB, SNCB dont ligne 26, De Lijn, TEC), pourquoi ne pas améliorer les



La rue Picard, à Molenbeek : priorité aux transports en commun de surface.



STIB 2020 : les priorités des associations

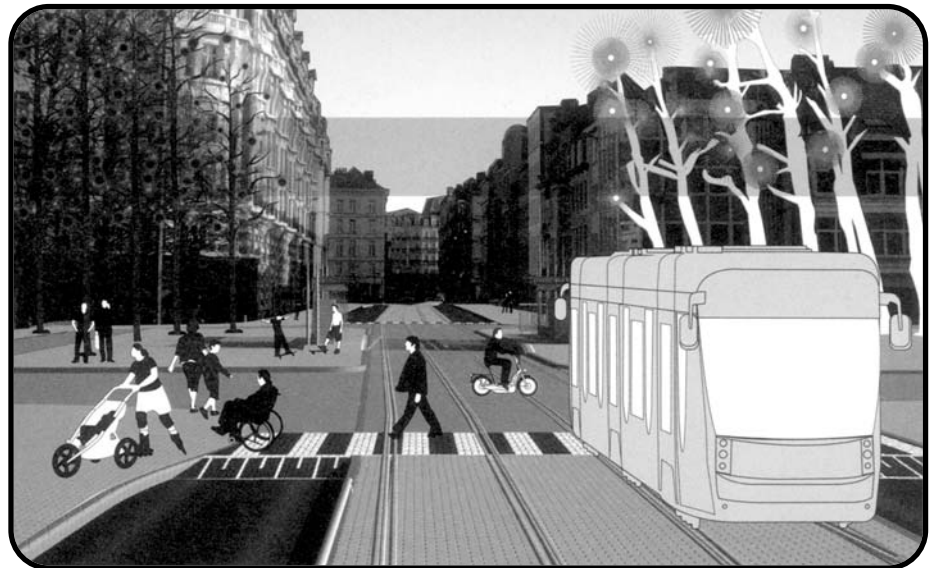
infrastructures existantes (tram-train, meilleure exploitation des lignes existantes) et penser, vers Uccle, à une solution tram en site propre?

4 Définir avec précision les quartiers « à mieux desservir ».

Du point de vue régional, c'est la desserte globale des différents quartiers qui importe et pas celle par la seule STIB. Comment par exemple considérer que la gare du Luxembourg sera mal desservie à l'avenir alors qu'elle fera l'objet de toutes les attentions du futur réseau RER et qu'elle est d'ores et déjà desservie par toutes les sociétés de transport agissant à Bruxelles, dans des conditions de circulation certes insatisfaisantes mais perfectibles?

5 Penser les infrastructures pour une meilleure desserte de Bruxelles.

De nombreux projets visent à améliorer la desserte de l'aéroport. Ceci est positif si l'on considère cette zone comme un « bassin d'emploi » et que les infrastructures projetées permettent aux Bruxellois de rejoindre en transport en commun les différents entreprises du zoning de l'aéroport mais à rejeter si l'idée est de relier Bruxelles directement à l'aéroport proprement dit, sans arrêts intermédiaires (Il existe déjà une liaison SNCB



Rue Dansaert : liaison trams Est-Ouest dans le Pentagone, vecteur d'un projet urbain.

tout les 1/4h depuis Bruxelles). De plus, le développement futur de Zaventem n'a toujours pas fait l'objet d'un plan concerté.

Nos autres remarques

- Penser « *intermodal* » : favoriser la collaboration entre les différentes sociétés de transport sur Bruxelles, qu'il s'agisse des Tec et De Lijn ou de la SNCB (l'excellente idée du tram-train) mais également entre les différents modes STIB (quid du plan bus à venir?);

- Veiller à la mise en place d'une série de mesures renforçant la convivialité

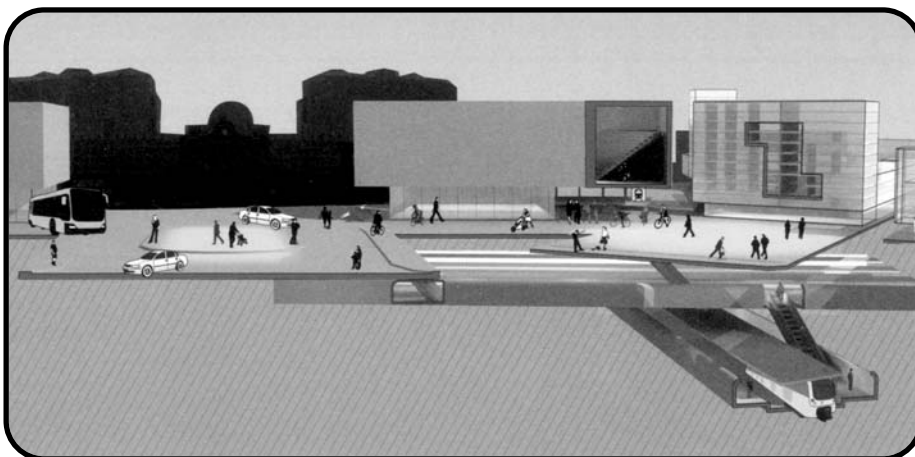
et le rapport STIB / usagers faibles : accessibilité des stations de métro à pied ou à vélo, installation de boxes sécurisés pour vélo (stationnement de longue durée aux abords des stations, partage des bandes bus avec les cyclistes, qualité des revêtements autour des rails de tram.

- Insister sur certains points cités peu développés (par exemple, l'attention à l'environnement via l'introduction de bus à hydrogène) ou absents (réseau de nuit, toutefois évoqué dans le Memorandum de la STIB au Gouvernement).

Les différentes propositions contenues dans le document STIB 2020 devraient, selon les associations, faire rapidement l'objet d'un arbitrage politique, dans un climat de dialogue et de transparence.

Camille Thiry

Illustrations extraites de la brochure « STIB 2020 : visions d'avenir pour le transport public urbain à Bruxelles ».



Améliorer l'accessibilité aux stations.

(1) Les associations : Inter-Environnement Bruxelles, NoMo, BRAL, ARAU, GUTIB, Wolu-Inter-Quartiers, Gracq, Cyclo, Comité de défense des habitants de Bruxelles-Centre.

Chlorophylle ta rue

Le projet « Chlorophylle ta rue », est une initiative née du désir des habitants de verduriser une partie de l'avenue des Sept Bonniers, entre Uccle et Forest.



HABITANTS DE LA RUE DES SEPT BONNIERS

Tout démarre un beau jour de septembre à l'occasion d'un dimanche sans voiture. Le tronçon concerné est situé en grande partie sur le territoire de la commune d'Uccle, une plus petite partie se trouve sur la commune de Forest.

Ce jour-là, quelques habitants décidèrent d'organiser un « *banquet des voisins* ». Ce moment de convivialité entre les riverains a également permis de susciter un certain enthousiasme pour le projet « *Quartiers Verts* ».

Il faut dire que l'avenue des Sept Bonniers est une artère de passage (trafic de transit) et que les derniers travaux de voirie n'ont guère amélioré la convivialité (ouverture des trottoirs, asphaltage de la route). Nous avons aussi constaté que peu de plantes ou de bacs de fleurs venaient orner les façades et qu'il n'y avait aucune plante grimpante. De plus, les arbres de la rue, des robiniers faux acacias, ainsi que les miroirs d'arbres étaient dans un état déplorable. Nous avons donc décidé de prendre les choses en main afin de donner un caractère plus verdoyant à notre rue.

C'est ainsi qu'à l'issue du banquet, plus de 30 personnes avaient déjà

souscrit au projet, d'autres personnes l'ont intégré depuis lors.

Afin de susciter l'envie de participer chez d'autres habitants, nous avons d'ores et déjà installé une corbeille « *témoin* » sur la façade d'une maison.

Aujourd'hui notre projet a été accepté (installation de jardinières, plantes grimpantes, aménagement des « *miroirs d'arbres* ») et des réunions de préparation sont prévues afin d'organiser au mieux le grand jour. En effet, au-delà de l'aménagement en tant que tel, nous envisageons de créer un événement festif à l'occasion de la mise en fleurs de nos façades. Nous imaginons donc une « *inauguration* » avec une participation musicale, un drink, des jeux pour les enfants. Bref un grand moment de bonne humeur à partager tous ensemble.

Par ailleurs, notre souhait est d'initier cette première démarche pour pouvoir, par la suite, faire naître d'autres initiatives d'aménagements verts soutenus par la Commune. Celle-ci a été informée, par le biais de l'Echevine de l'Environnement et l'Echevin des Travaux publics, de notre participation au projet « *Quartiers verts 2004* ». Un aménagement de la

voirie (parking en épis, nouveaux trottoirs et nouveaux arbres) est ainsi prévu pour 2006.

Et puis nous voulons aussi profiter de l'occasion pour réitérer une opération « *Quartiers Verts* » chaque année. Cela pourrait permettre à ceux qui arrivent sur le tard de se joindre au projet et, pour ceux qui en ont déjà bénéficié, d'entretenir leur « *espace vert* ». Une fête du printemps dans l'avenue des Sept Bonniers, cela nous semble être une bonne idée qui assurerait certainement la pérennité du projet.

Nous pensons qu'il faut que cela soit une action qui s'inscrive dans le temps. L'enthousiasme des premiers moments doit faire place à d'autres actions tournées vers le quartier : journée « *immeubles en fête* » du mois de mai, une nouvelle fête de quartier, ceci pour que chaque habitant puisse contribuer à la construction d'un environnement de qualité.

Benoît de Decker

Contact :

« *Chlorophylle ta rue* »

- Simone Klajman, 02/343 23 94.
- Benoît de Decker, 02/345 15 96.

Centre de compostage : plus de participation,



L'été 2004 fut rude pour le centre de compostage régional. Trois ans après le début de ses activités, celui-ci faisait l'objet de plaintes pour nuisances olfactives. Afin de répondre aux besoins, la Région envisage la création d'un deuxième centre de compostage.

Lorsqu'il s'agit de sensibiliser les citoyens à de nouveaux enjeux, il est important d'installer un processus d'information et de participation de qualité. Les déboires du premier centre de compostage créé par la Région en sont l'exemple.

Petit historique

En novembre 2001, le centre de compostage régional voit le jour. Géré par une société d'économie mixte⁽¹⁾, ce centre peut traiter jusqu'à 20 000 tonnes de déchets verts. Il accueille alors uniquement les déchets issus de l'entretien des espaces verts communaux et régionaux.

En mai 2002, l'Agence Bruxelles Propreté (ABP) ouvre son site aux déchets verts des particuliers et lance ses premières collectes en porte-à-porte dans six communes.

Ces collectes concernent, en avril 2004, dix communes. Plusieurs entreprises de jardins alimentent également le site de leurs déchets d'entretien.

En juin 2004, des habitants de Forest se plaignent par pétition des nuisances

olfactives générées par les activités du centre de compostage. La commune de Forest somme l'ABP de trouver une solution à ces nuisances et est rejointe, en août 2004, par l'Institut Bruxellois pour la Gestion (IBGE) qui met l'Agence en demeure de faire cesser les nuisances. Quelques jours plus tard, le centre reprend ses activités normalement.

Quel est le problème ?

D'après l'IBGE, le problème provient surtout des collectes en porte-à-porte. Les sacs qui parviennent au centre contiennent parfois des déchets de jardins qui y fermentent depuis quelques jours. C'est cette fermentation qui est responsable d'odeurs. « *En Flandre, la majorité des déchets de jardins ne sont pas collectés en porte-à-porte mais apportés directement par les particuliers aux parcs à conteneurs communaux*, commente Gerrit Van Dale du Vlaco⁽²⁾. *Ceci permet d'éviter la fermentation dans les sacs et les problèmes d'odeurs.* »

De plus, les retournements des an-

dains⁽³⁾ dégagent, par moment, des odeurs qui peuvent déranger certains riverains.

En outre, le fait que le centre soit implanté dans un zoning situé dans un environnement urbain assez développé n'arrange au rien au problème.

Cependant le centre de compostage n'est toutefois pas la seule entreprise qui pourrait être responsable des émanations dont se plaignent les riverains. La station d'épuration, le centre de tri, ainsi que d'autres usines développent également leurs activités à proximité du centre.

Quelles sont les solutions envisagées ?

Suite aux problèmes rencontrés cet été, une « *Task Force* » composée de représentants de l'IBGE, de l'ABP et de Bruxelles-Compost a été créée. Elle se réunit tous les mois avec un comité d'accompagnement composé de riverains et de représentants de la commune. Cette concertation leur permet d'examiner des solutions étrangères et de tenir les habitants informés des activités du centre. Les habitants sont désormais prévenus à chaque retournement des andains, qui n'ont lieu que dans des conditions météorologiques favorables.

Une étude sur des procédés alternatifs de gestion du compost est en

s'il vous plaît !

cours. Ces nouvelles solutions techniques permettraient de raccourcir la durée du procédé du compostage, de traiter ainsi les mêmes quantités de déchets, voire plus, tout en réduisant les nuisances. Une proposition devrait aboutir sur la table en juin.

Enfin, la construction d'un second centre de compostage est également envisagée mais la recherche d'un terrain pouvant l'accueillir est peu fructueuse. Avec l'exemple forestois a rendu les autres communes réticentes.

C'est pourquoi Inter-Environnement Bruxelles insiste sur la participation

des habitants lors de la mise en place de ce type d'infrastructure. Cette participation permet de prendre en compte l'avis des riverains et d'éviter le phénomène NIMBY⁽⁴⁾. Inter-Environnement rappelle que le centre de compostage régional avait été créé dans l'optique de la complémentarité avec le compostage individuel. Celui-ci permet en effet de gérer à l'échelle individuelle ses déchets de jardins mais également ses déchets organiques de cuisine qui ne sont pas repris dans les collectes de l'ABP. La Région a formé, dans cette optique, près

de 300 maîtres-composteurs prêts à guider les Bruxellois dans leur pratique du compostage. Elle doit, dès lors, continuer à promouvoir le compostage individuel auprès des 33% des ménages qui possèdent un jardin.

Catherine Maréchal

(1) Les pouvoirs publics détenant 60% et la SA Compobel 40%.

(2) Vlaamse Compostorganisatie vzw.

(3) Tas de compost.

(4) *Not In My Back Yard*, c'est-à-dire : rejeter les nuisances dans le jardin des autres.

à l'enquête

Rouge-Cloître : l'enceinte avance, le reste pas

Classé depuis 1965, le site du Rouge-Cloître est géré par l'IBGE. Celui a élaboré un programme de réaménagement des espaces verts (domaine forestier, étangs) et du parc compris à l'intérieur de l'ancienne enceinte de l'abbaye.

La première phase de ce programme consiste en la restauration du mur d'enceinte, datant du 18^e siècle. Une demande de permis unique (urbanisme et patrimoine) est actuellement à l'enquête publique⁽¹⁾. Elle porte sur des améliorations apportées par l'IBGE à son projet de reconstruction de l'entrée principale du site du Rouge-Cloître. La modification est destinée à mieux articuler le porche d'entrée à l'édifice du Portier et au mur d'enceinte qui sera reconstruit.

L'enceinte a été dégagée. L'IBGE a confié au bureau Arsis la mission de reconstruire par endroits et de consolider cet ouvrage fait de pierres et



de briques assemblées sans béton.

Le réaménagement de l'espace intérieur fait l'objet d'une réflexion au sein d'un comité d'accompagnement où sont également présents la Commune d'Auderghem qui gère les écuries et le Centre d'Art et la Régie Foncière régionale qui gère le bâtiment du Prieur. Or, ce bâtiment est actuellement désaffecté. La Régie Foncière n'a plus donné suite à la demande de construction d'une

annexe qu'elle a introduite en 2002 et qu'elle devait amender. En attendant, l'ancien prieuré se transforme en chancre. Inter-Environnement Bruxelles insiste pour que la Régie Foncière réaffecte sa propriété. Sinon, son inertie risquera d'hypothéquer la revalorisation patrimoniale et paysagère entreprise par l'IBGE.

Almos Mihaly

(1) La Commission de concertation d'Auderghem se réunira le 8 mars.

Car-sharing : où je veux, quand je veux !

Depuis son implantation, il y a près de deux ans, le concept de voitures partagées a fait son chemin à Bruxelles. Avec 12 stations, 35 voitures et 650 clients, la société Cambio voit l'avenir en rose. Le car-sharing est-il pour vous? Réponse à vos questions...

Pourquoi ?

Parce que posséder une voiture qui reste devant votre porte toute la journée pour 20 minutes d'utilisation quotidienne vous coûte beaucoup d'argent et vous cause de nombreux soucis... Le système de voiture partagée vous libère de toutes les contraintes (assurance, entretien, contrôle technique, parking) et vous propose la voiture adéquate au moment où vous en avez besoin.

Quelles sont les procédures ?

Il suffit de télécharger et remplir le formulaire disponible sur Internet. Vous pouvez également contacter directement Cambio Bruxelles. Vous disposerez de votre carte d'abonné quelques jours plus tard.

Quels sont les tarifs, les différentes formules ?

Le système est surtout avantageux pour les conducteurs qui n'atteignent pas les 12000 km par an. En fonction de votre profil utilisateur, 3 packages différents vous sont proposés. Pour vos premières utilisations, le plus intéressant est le tarif «start» : des frais d'activation et d'abonnement très limités, idéal pour débiter, pour ceux qui roulent peu ou souhaitent tester la formule. Comptez 33€ de frais d'activation et un abonnement mensuel de 3,30. Vous rajoutez à cela, un forfait par heure de 2€ (23€ pour la journée, 140 pour la semaine) et 0,32€ par kilomètre (carburant compris), le tarif diminuant à partir du 101^e kilomètre.

Offre «partner» spéciale pour les couples : votre moitié ne paie que la moitié des frais de base (activation et abonnement).

Car-sharing ou filière de location classique, qu'est-ce qui me convient le mieux ?

Le système de car-sharing est particulièrement intéressant pour des «petits» trajets impromptus (il est possible de réserver facilement quelques minutes à l'avance). Pour partir en week-end prolongé ou «manger du kilomètre» mieux vaut passer par un système de location classique. Cambio et Hertz ont d'ailleurs passé un accord : pour éviter que les voitures Cambio disponibles en station ne soient «gelées» pour quatre ou cinq jours d'affilée, les utilisateurs désirant

emprunter un véhicule pour de longues durées seront dirigés vers les agences Hertz qui leur proposeront un contrat de location classique, avec réduction de 8 à 15% sur les tarifs habituels.

Comment obtenir ma voiture ?

Abonné? Vous recevez alors une carte à puce et un code personnel. Vous pouvez alors réserver votre voiture 24h sur 24 par téléphone ou Internet (l'annulation est gratuite jusqu'à 24h avant l'utilisation). Rendez-vous à la station choisie : votre véhicule vous attend. La carte à puce et votre code permettent d'ouvrir le véhicule et de le faire démarrer. L'essence étant comprise, vous disposez d'une carte vous permettant de faire le plein ! A la fin de votre trajet, notez le nombre de kilomètres parcourus et ramenez la voiture à la station de départ.

Puis ramener la voiture à une autre station ?

Non, pour l'instant, il est obligatoire de ramener la voiture à la même station de car-sharing, ce qui n'est pas le cas pour les voitures Hertz.

Et si je souhaite prolonger la réservation ?

Si, lors de votre trajet vous vous rendez compte que vous ne pourrez pas rendre la voiture à l'heure indiquée, appelez le service de réservation avant la fin de votre réservation et prolongez-la. Si la voiture n'est pas encore réservée par un autre client, votre nouvelle heure de retour sera enregistrée sans problème. Si toutefois la voiture en question est déjà réservée, vous ne pourrez prolonger votre réservation qu'en cas d'urgence.

Camille Thiry

Contact

Cambio Bruxelles, rue Fossé aux Loups, 28/1, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/227 93 02. Fax : 02/223 22 32. bruxelles@cambio.be



Quelle station près de chez vous ?

Bruxelles-Ville	Bockstael De Brouckère Fontainas	rue Tielemans bd Adolphe Max place Fontainas
Ixelles	Flagey	rue du Belvédère
Etterbeek	Thieffry	place du 4 août
Evere	Conscience	av. Henri Conscience
Schaerbeek	Dailly Diamant	place Dailly bd Reyers
Saint-Josse	Madou Nord	av. de l'Astronomie rue G. Matheu
Saint-Gilles	Horta Janson	av. P. Dejaer rue Tasson-Snel

A venir, 3 nouvelles stations : Dansaert, Bockstael, Quartier européen.

Le RER file le bourdon aux Ucclois

Le RER, grand projet ferroviaire inter-régional tant attendu, s'invite à Uccle par la ligne 124 reliant Bruxelles à Nivelles.



L'arrière de la rue des Mûres, le long de la ligne 124, à Uccle.

Pour la commune d'Uccle, accueillir le RER implique plusieurs modifications des infrastructures existantes par, entre autres, l'ajout de 2 voies et la création d'une nouvelle halte au Moensberg combinée avec l'arrêt existant sur la ligne 26. Le projet est actuellement au stade du certificat d'urbanisme et sera soumis à l'avis de la Commission de concertation du 23 février 2005. Rassemblés sous le nom « *Collectif 124* » les riverains se mobilisent : une pétition signée par 650 personnes (à ce jour) reprend leurs revendications et propositions (voir site Internet <http://www.collectif124.org>).

En effet, si la commune peut se féliciter d'avoir limité la mise à 4 voies au seul tronçon de 1,5km allant de la rue des Bigarreux à l'arrêt Linkebeek, les riverains, eux, n'applaudissent qu'à une main : « *le RER oui, les nuisances non* ». Car des nuisances, il y en aura dans le quartier du Bourdon. On pense surtout à l'augmentation des seuils sonores et vibratoires due à l'accroissement de la vitesse et du nombre des trains ; mais aussi au placement de murs anti-bruit qui modi-

fieront considérablement le paysage urbain dans ce quartier pittoresque. Inquiétés par le projet, les habitants tirent la sonnette d'alarme et interpellent les autorités sur la nécessité de prendre des mesures d'accompagnement essentielles pour réduire les impacts. Le collectif souligne d'ailleurs dans sa pétition que « *le projet RER est une occasion unique pour le politique de concilier l'intérêt général tout en sauvegardant celui des citoyens et des riverains* ».

Pour le collectif 124, outre le fait que la situation actuelle mériterait d'être assainie, il est indispensable que la Région adopte une série de normes pour que le futur projet RER soit le moins nuisible possible. Dans cette vue à long terme, il s'agira, entre autres, de fixer des seuils de bruit à ne pas dépasser et d'établir des limites de vitesse en ville afin de réduire les vibrations. Le collectif va plus loin : les normes fixées doivent s'accompagner de moyens coercitifs afin que la « *SNCB soit traitée comme tout autre entreprise et que le principe "pollueur-payeur" lui soit appliqué intégralement* » (pétition publiée

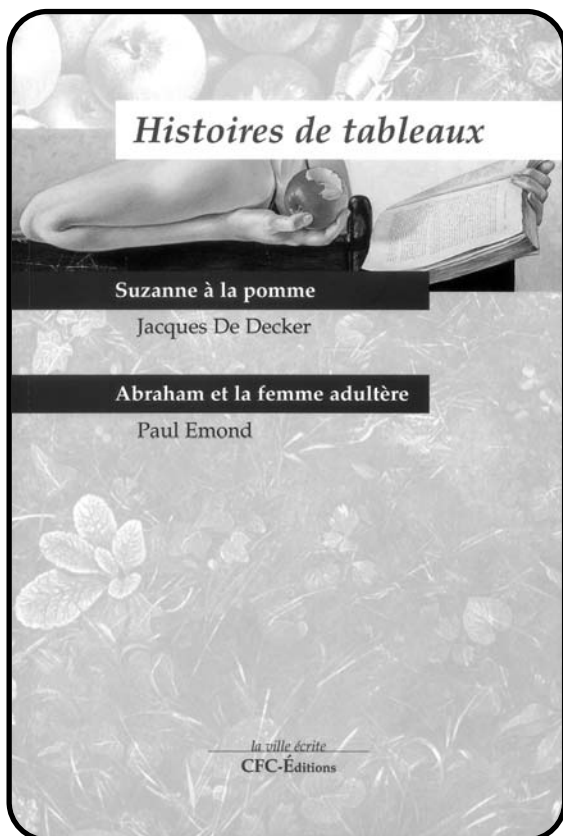
sur le site Internet du collectif).

Pour ce qui est des modifications des infrastructures proprement dites, les riverains demandent que les choix se fassent en concertation avec eux. Selon Monsieur Denys, membre actif du collectif, « *la commune devrait faire un référendum* ». Ouverts au projet RER, les voisins de la ligne 124 s'interrogent sur la pertinence de la mise à 4 voies et sur les possibilités d'une couverture des voies existantes.

Enfin, la halte du Moensberg, nœud de croisement entre les lignes 26 et 124, permettra de faciliter le passage de l'une à l'autre et élargira ainsi les possibilités d'utilisation du réseau. Une opportunité à ne pas manquer ! Inter-Environnement Bruxelles insiste sur la nécessité de rendre cette halte accessible, accueillante et sécurisée afin que les Ucclois ne passent pas à côté de leur RER.

Reste désormais à voir si les différents acteurs du projet parviendront à composer ensemble le tableau de cette mobilité d'avenir tout en respectant la qualité de vie des habitants.

Emilie Marque



Une ville et des toiles

Fidèle à son projet éditorial, la Collection La Ville écrite propose la perception que deux auteurs bruxellois ont de leur ville. La peinture sert de thème commun aux deux récits, les étranges rapports entre tableaux et personnages en sont les fils conducteurs.

Jacques De Decker capture l'atmosphère d'un coin du quartier du Sablon. Dans un microcosme qui se situe entre deux vitrines de magasins, se jouent des relations et des petites histoires à la recherche du bonheur. Les rapports à la ville sont simples et intimes. Ils mènent au septième ciel. «*Et je me sentais de mieux en mieux dans cet espace ouvert sur la rue, mais*

tellement bien protégé de celle-ci. Le spectacle de la rue était d'ailleurs une joie en soi. Lorsque je ne suivais pas, d'un regard que je voulais discret, les visiteurs qui s'attardaient devant les tableaux, ou que je ne lisais pas mes vieux livres, je regardais la rue. Elle m'était offerte comme dans un cadre, le plus vaste que nous exposions, puisqu'il occupait tout le quatrième mur. Il m'arrivait, lorsque la journée était particulièrement calme, de ne pas quitter cette tranche de vie quotidienne des yeux. Moi, j'étais cantonnée parmi les images peintes ou photographiées, et face à moi se déroulait le spectacle des jours. »

Le récit de Paul Emond emmène le lecteur dans une spirale spatio-temporelle dont la Grand-Place est l'origine. Personnages, destinées et souvenirs gravitent autour de La Louve. Passé et présent font un va-et-vient dans le labyrinthe de la ville.

A la manière de Hitchcock, le thème des sosies et de la filature, notamment dans les musées, créent des rebondissements et un suspens digne de Vertigo. Bruxelles est plus qu'un décor, la ville est complice de ce drame.

«*Elle se retrouva assise dans une brasserie de la chaussée de Waterloo, en compagnie de ce monsieur dont elle ignorait tout et qui se donnait des airs de bon Samaritain. Elle le reconnut soudain: c'était lui qui avait ramassé sa paire de gants devant le tableau de Fernand Khnopff. Instinctivement, cela la rassura: avec un visiteur de musée, elle avait quelque chose en commun. Est-ce cet a priori favorable qui, s'ajoutant aux paroles habiles du détective, permit à celui-ci de gagner sa confiance?*»

A. M.

«*Histoires de tableaux. Jacques De Decker: Suzanne à la pomme. Paul Emond: Abraham et la femme adultère*», collection La Ville écrite, CFC-Éditions, 2005, 110 pages.

Abonnez-vous gratuitement à l'« Inventaire des enquêtes publiques »

Recevez chaque semaine par courrier électronique la totalité ou une sélection des avis d'enquêtes publiques sur les projets bruxellois en urbanisme et en environnement.

Pour s'abonner à l'«*Inventaire des enquêtes publiques en Région bruxelloise*», il vous suffit de télécharger la fiche d'inscription, (disponible sur notre site : www.ieb.be), la compléter et la renvoyer à Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

visites guidées

Les Amis de l'Unesco

• A la découverte des grands hôtels. Le 2 mars à 11 h.
 • Saint-Gilles Art Déco et Modernisme. Le 15 mars à 14 h.
 Infos: 02/648 8006.

Musée de la Ville de Bruxelles

Le XVIII^e siècle en dentelle. Les 1^{er} et 3 mars à 12h30 et à 13h.
 Infos: 02/279 4350.

promenades nature

Le Poelbos et le marais de Jette

Le 5 mars à 14h.
 Infos: Cebo, 02/245 5500.

L'Hof ter Musschen

Les lichens. Le 6 mars à 10h.
 Infos: 02/771 3371 ou
 www.cebe.be

Le Parc Tournay-Solvay

Sylviculture et débardage à cheval. Le 13 mars à 10h.
 Infos: CRIE, 02/675 3730.

Le Moeraske

20 mousses. Le 13 mars à 10h.
 Infos: 02/460 3854 ou
 www.cebe.be

jours de gestion

L'Hof ter Musschen

Le 5 mars à 10h.
 Infos: 02/215 3506 ou
 www.cebe.be

Le Kauwberg

Nettoyage de printemps aux abords du Kauwberg.
 Le 6 mars à 9h15.
 SOS Kauwberg, 02/374 6034.

Le Vogelzang

Le 12 mars à partir de 13h30.
 Infos: CCN Vogelzang,
 02/640 1924.

Le Moeraske

Le 12 mars à 9h30. Infos:
 02/242 5043 ou www.cebe.be



P. MOËS

nature

Les quatre saisons d'un photographe naturaliste en Ardenne

Au travers d'une projection de diapos, P. Moës vous propose de partir à la découverte de ses sujets favoris: oiseaux, cervidés et paysages ardennais. Au terme de la soirée, il répondra aux questions relatives à la photographie animalière dans

notre pays. Le 8 mars à 20h à l'Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert, avenue Hymans, 2. Infos: Aves Bruxelles-Brabant, 0475/78 3825.

La taille des arbres fruitiers

Stand d'information au Marché du Gué, chaussée de Roodebeek 300 à Woluwe-St-Lambert. Le 12 mars de 10 à 12h30. Infos: Nature & Progrès, 0476/33 4821.

Recensement du grand cormoran

Le 12 mars, observations à partir de 2h avant le coucher du soleil, partout en Wallonie et à Bruxelles.
 Infos: Aves, 02/374 2641.

conférences

Séminaire d'urbanisme

«Le statut de l'agent immobilier», par L. Collon, juriste et avocat spécialisé en droit immobilier. Le 2 mars à 19h, chaussée de Waterloo, 255 (1^{er} étage). Infos: ISURU, 02/537 3496 ou www.isuru.be

L'abeille mellifère est-elle menacée ?

Par M. Lefebvre, le 3 mars à 19h30, au CIVA, rue de l'Ermitage, 55, 1050 Bruxelles.
 Infos: Centre P. Duvigneaud, 02/642 2492.

formation

La citoyenneté

Dans le cadre du partenariat développé autour de l'exposition «En avant pour le suffrage universel», la CNAPD, la Fonderie et le MRAX proposent une formation sur la citoyenneté. Les 9 mars, 13 avril et 11 mai, de 14 à 17h, au Musée bruxellois de l'Industrie et du Travail, rue Ransfort, 27 à 1080 Bruxelles.
 Infos: CNAPD, 02/640 5262 ou cnapd.mottard@skynet.be

Compost et vous ?

Pour la quatrième année consécutive, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), en collaboration avec Inter-Environnement Bruxelles (IEB), propose des formations au compostage ouvertes à tous les Bruxellois. Trois formations, en français, sont proposées en collaboration avec les communes d'Auderghem, de Schaerbeek et de Jette. Elle s'organisent en une séance théorique suivie d'une séance pratique. La commune de Schaerbeek accueillera également, pour la séance théorique, les néerlandophones désireux d'apprendre à composter.

Schaerbeek

• Formation théorique: lundi 14 mars à 19h30, Auditoire du C.S.A. (Centre Social et administratif), chaussée de Haecht, 226.
 • Formation pratique: samedi 19 mars à 10h, Service Plantations de la commune, boulevard du Lambermont, 411.

Auderghem

• Formation théorique: lundi 21 mars à 20h, Salle du Conseil, Administration



CATHERINE MARÉCHAL

communale d'Auderghem, rue Emile Idiers, 12-14 (entrée police).

• Formation pratique: samedi 26 mars à 14h. Lieu à préciser lors de la séance théorique.

Jette

• Formation théorique: mardi 22 mars à 19h30, Service Plantations, Serres Communales, avenue du Laerbeek, 120.

• Formation pratique: samedi 26 mars à 10h, Service Plantations, avenue du Laerbeek, 120.

Formation en néerlandais

• Formation théorique: mercredi 16 mars à 19h30, Auditoire du C.S.A. (Centre Social et administratif), chaussée de Haecht, 226, à Schaerbeek.

• Formation pratique: samedi 19 mars à 10h. Lieu à préciser lors de la séance théorique.

Inscriptions et renseignements: Catherine Maréchal, Inter-Compost, tél.: 02/218 75 95 ou catherine.marechal@ieb.be
 Service Info-Environnement, tél.: 02/775 75 75 ou info@ibgebim.be

Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.



Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Defairière, Gauthier Delpy, François Dewez, Sarah Duray, Sébastien François, Isabelle Hochart, Hélène Lamy, Philippe Meersseman, Philippe Mertens, Emille Marqué, Marianne Massion, Catherine Maréchal, Dalila Riffi, Anne-France Rhoux, Camille Thiry et Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34€ avec facture. Étranger : 32€. Abonnement de soutien : 52€. Mensuellement par domiciliation : 1,75€. Prix au numéro : 1,25€ (inclut les frais de port). Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

Le piétonnier, c'est chic

L'annonce d'un piétonnier enchanter ceux qui, comme nous, veulent arrêter la désorganisation qui règne dans le Goulet Louise et le rendre accessible à tous les citadins. Cette artère qui se veut chic n'a plus les attributs nécessaires à son prestige. Faute d'avoir régulé le trafic automobile, l'espace public n'est plus qu'un concentré de bruit, de pollution, d'infractions... où le piéton est le dernier à trouver sa place.

À l'évidence, l'essor du commerce n'est pas lié aux flux des voitures qui comblent le Goulet. Un aménagement de qualité offre un meilleur contexte aux commerces et un espace public débarrassé d'un trafic tumultueux donne davantage envie aux promeneurs d'y faire leurs emplettes.

Jusqu'à présent, les scénarios et les mesures envisagées se sont révélées infinançables ou inopérants (tunnel pour les trams, sites propres et zone de stationnement non-respectés sans présence policière permanente).

Quand tout a échoué, est-il étonnant que le Ministre de la Mobilité, Pascal Smet, brandisse l'ultime solution pour domestiquer la circulation automobile : l'exclure au profit des autres utilisateurs des espaces publics?

Faut-il avoir peur de dévier la cir-

culacion automobile quand on sait que seuls 31% des clients viennent en automobile, mais qu'ils redeviennent piétons pour atteindre les magasins? Les exemples de Gand, d'Anvers et d'autres villes étrangères montrent qu'un aménagement de meilleure qualité a aussi des retombées sur les commerces. Dans ces exemples, la mise en piétonnier finit par être appréciée même par les commerçants réticents.

La responsabilité de l'homme politique est de proposer des solutions qui ne sont pas populaires pour tous. Pour la majorité des usagers des transports en commun, des cyclistes et des promeneurs, une meilleure qualité de vie dans le Goulet est une perspective séduisante. Inter-Environnement Bruxelles souhaite cependant que l'initiative ne rejette pas les nuisances sur d'autres parties de la ville. Un nouveau plan de circulation est inévitable, l'introduction du télé-jalonnement pour conduire aux parkings publics est indispensable et, enfin, la participation de tous les acteurs politiques, économiques et associatifs est essentielle. Avec ces garanties, le pavé jeté dans le Goulet pourra vraiment faire sauter le plus vieux bouchon de la ville.

Almos Mihaly

agenda

concours

« Semaine verte » pour les établissements scolaires

La Commission européenne invite tous les enfants de l'UE qui ont entre 6 et 16 ans à participer à la « Semaine verte » (du 31 mai au 3 juin), événement annuel organisé par la direction générale de l'Environnement de la Commission européenne. Infos : www.greenweek2005.eun.org/ www/fr/pub/greenweek_2005/homepage.htm

